

# Fondation Egalité Mixité

Fondation sous égide de FACE

Communiqué de presse – Mars 2016

## INNOVATION, EGALITE, MIXITE ! La Fondation Egalité Mixité lance un appel à projets pour la mixité des métiers et l'égalité professionnelle

A l'heure où 4 entreprises françaises sur 5 ont une répartition femmes/hommes déséquilibrée<sup>1</sup>, la Fondation Egalité Mixité, sous égide de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), lance un appel à projets en direction de toutes celles et tous ceux qui agissent contre la ségrégation professionnelle. Les associations, fondations ou toutes autres structures sans but lucratif, les centres de recherche et universités, sont invités à présenter une demande de financement d'une action innovante pour favoriser la mixité des métiers ou l'égalité professionnelle jusqu'au 15 mai 2016 à minuit, à l'adresse suivante [fondation.egalite-mixite@fondationface.org](mailto:fondation.egalite-mixite@fondationface.org)<sup>2</sup>.

L'appel à projets de la Fondation Egalité Mixité est relayé par ses membres fondateurs, quatre entreprises particulièrement sensibles et investies en matière d'égalité et de mixité professionnelles : AXA, Engie, Michelin et Orange.

La mixité des métiers et l'égalité professionnelle sont sources de richesse, de dynamisme et de performance" MICHELIN

### AGIR POUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE ET LA MIXITE DES METIERS ?

Les demandes de financement sont valables pour toutes les thématiques et toutes les filières, sous réserve que le projet commence avant le 1er décembre 2016, n'excède pas une durée de trois ans et se déroule en France et DOM-TOM.

En plus d'être pérennes et de toucher le plus grand nombre, les projets doivent donner la **priorité à l'innovation sociale** :

- Il n'existe pas de projet identique connu.
- Le parti-pris est inédit, la question n'a jamais été posée.
- La solution marque une rupture dans les approches généralement rencontrées.

"En tant que premier employeur du numérique en France, nous sommes convaincus que la représentation équilibrée des femmes et des hommes dans nos métiers est un facteur de performance » ORANGE

Le comité de sélection sera organisé en juin. Ses résultats seront rendus publics en juillet. L'annonce des résultats aura lieu lors d'une conférence de presse à laquelle les lauréat.e.s seront convié.e.s.

Nous avons la responsabilité de favoriser l'égalité professionnelle ; cela implique de lutter contre les stéréotypes pour que tous aient les mêmes chances d'évolution » AXA FRANCE

<sup>1</sup> « Raconte-moi ton métier, un métier qui n'a pas de sexe », enquête FACE-Sociovision réalisée sur la base de 449 réponses au questionnaire online adressé du 25 septembre au 30 octobre 2015 aux entreprises du réseau FACE et à des entreprises contactées directement par les 7 clubs impliqués dans le projet.

<sup>2</sup> Les porteur.euse.s de projet doivent obligatoirement soumettre leur demande de financement en remplissant le dossier « Fondation Egalité-Mixité\_Appl à projets\_2016 » disponible sur le site internet de la [Fondation FACE](http://www.fondationface.org).

## LA SEGREGATION PROFESSIONNELLE EN 5 POINTS AVEC L'ETUDE FACE-SOCIOVISION 2015

Malgré la baisse de la ségrégation professionnelle constatée depuis 30 ans, **4 entreprises françaises sur 5 ont une répartition femmes/hommes déséquilibrée**

« Parce que c'est un enjeu de citoyenneté » ENGIE

C'est l'un des enseignements de l'enquête Sociovision réalisée pour la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) auprès d'acteurs économiques de toutes les tailles et de tous les secteurs en 2015.

L'étude révèle aussi que :

- Les hommes sont majoritaires dans l'industrie (70%) et dans les entreprises de plus de 5 000 salarié.e.s (60%).
- Les femmes sont davantage présentes dans les emplois des secteurs Services à la personne et Santé (90%), les organisations publiques (71%) et dans les métiers de l'Education et de la Formation (55%).
- Seules 1/3 des entreprises estiment recevoir autant de candidatures féminines que masculines alors que 84% des organisations estiment que tous leurs postes sont accessibles aussi bien aux femmes qu'aux hommes.
- La mixité professionnelle est pourtant plébiscitée par les entreprises en raison de ses bienfaits pour la société (90%), le bien-être dans l'entreprise (89%), la performance (85%) et les conditions de travail (82%).

« Le travail contre les stéréotypes de genre dans l'entreprise est un cheval de bataille de la fondation Agir Contre l'Exclusion (face) et de la fondation Egalité Mixité, qu'elle abrite depuis 2014.

Il constitue un pan important du déploiement de ses actions, via une succession de formules innovantes. L'appel à projets 2016 de la Fondation Egalité Mixité est un pas supplémentaire vers une société où le discours sur les métiers deviendrait neutre. En s'offrant de cofinancer les meilleures actions en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelles, les entreprises de notre Réseau bâtissent un monde débarrassé de la subjectivité des stéréotypes : un obstacle à la réalisation professionnelle et personnelle de chacun, et surtout, de chacune, sur un marché du travail qui demeure un lieu d'inégalités stagnantes pour les femmes. » **Vincent Baholet, Délégué Général de FACE**



Créée en 1994, à l'initiative de Martine Aubry, avec 13 Grands Groupes, la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), est aujourd'hui présidée par Gérard Mestrallet, PDG du groupe ENGIE. C'est un réseau national de 72 structures locales qui participent à des **actions de prévention et de lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté** en apportant toutes leurs compétences d'acteurs économiques.

FACE conduit ses actions en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation rassemble et mobilise aujourd'hui plus de **5 250 entreprises locales et nationales**, grandes entreprises, ETI et PME, souhaitant s'inscrire dans une relation dynamique avec leur environnement.

Dans chaque champ d'intervention de la Fondation, des actions sont animées par les **72 structures locales**, avec la participation active des entreprises et de leurs salariés : parrainage, parcours qualifiant, insertion par le sport et la culture, rattachage scolaire, orientation métiers, actes de médiation sociale, accompagnement diversité des entreprises, accompagnement des collectivités, animation des ZFU, mécénat de solidarité, autant de moyens pour lutter contre les inégalités sociales en France.